

HORS-SÉRIE

# MEURTHE-ET-MOSELLE



meurthe-et-moselle.fr

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT



## MÉTIERS DE L'HUMAIN UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Photo © G. Berger-CDG4

L'ENTRETIEN  
de la présidente  
**P6**

TÉMOIGNAGES  
de professionnel·le·s  
**P7 à 8**

PAROLES  
de recruteurs et formateurs  
**P9 à 11**



DEPARTEMENT  
MEURTHE & MOSSELLE

## Assistant·e familial·e

*S'engager  
dans un métier  
qui fait grandir*

LE DÉPARTEMENT  
RECRUTE,  
POURQUOI  
PAS VOUS ?

PAO CD54 DIRCOM Y. Husson - Photo © GPointStudio-istock



03 83 94 50 12

infometierassfam@departement54.fr

f in @departement54 meurthe-et-moselle.fr



# LES MÉTIERS DE L'HUMAIN FACE À L'URGENCE

Les métiers de l'aide humaine sont essentiels à la cohésion sociale. Ils donnent sens, mais souffrent d'une crise profonde : pénurie, perte d'attractivité, précarité. « *Changer le regard sur ces métiers, c'est changer le regard sur celles et ceux qu'ils accompagnent !* » Il est temps de passer de l'intention à l'action pour garantir un droit fondamental à chacun : vivre dignement.

© G. Berger-CD54

**Imaginez une journée ordinaire. Vous vous levez, vous préparez votre café, vous partez travailler ou vers l'école. Pour des millions de personnes en France, ces gestes simples sont impossibles sans aide. Derrière chaque repas servi, chaque soin prodigué, chaque sourire retrouvé, il y a des femmes et des hommes engagé·e·s dans les métiers de l'aide humaine. Ils couvrent de nombreux domaines : santé, social, médico-social, éducation. Tous sont au cœur des solidarités et de la cohésion sociale. Ces emplois ont un impact sur la vie quotidienne de millions de personnes en France. Ils accompagnent les enfants protégés, les personnes âgées, celles en situation de handicap, les familles en besoin d'accompagnement, les personnes fragilisées. Ils sont là quand la vie bascule, quand le quotidien devient un défi.**

**Ces métiers essentiels pour redonner de la dignité et de l'espoir manquent cruellement de bras. Sept personnes sur dix disent qu'elles sont intéressées par au moins l'une de ces professions qu'elles estiment « porteuses de sens et au contact de l'humain ». Pourtant, la réalité est autre et la crise est profonde. Il faut enrayer la pénurie qui menace ces métiers. Et avec eux, l'accès aux droits fondamentaux : être soigné·e, être accompagné·e, vivre dignement. Alors, chiche ? Si on passait de l'intention à l'engagement ?**

## Des tensions, témoins des fractures sociétales et territoriales

Aides-soignants, infirmiers, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, accompagnants éducatifs et sociaux, agents de service médico-social (ASMS), psychomotriciens, cadres de santé de proximité et coordinateurs, intervenants à domicile (spécialement en territoires ruraux ou zones à faible attractivité), assistants médicaux, familles d'accueil, etc. La liste est longue. Il s'agit des métiers que l'on dit « en tension ». Comprenez : les besoins explosent alors que le recrutement stagne.

Ce sont les métiers de l'humain ou de l'aide, du lien, du soin et surtout du cœur. Ils sont occupés par des femmes et des hommes qui agissent au quotidien, au service d'autres personnes mais ils manquent à l'appel.

### Pénurie générale

Comme partout en France, la Meurthe-et-Moselle est confrontée à cette pénurie. La situation devient alarmante avec plus de 18 000 postes à pourvoir fin 2025. Quelles en sont les raisons ? Dans le Pays-Haut, de Longwy à Briey, c'est le travail transfrontalier qui pèse sur les vocations et



© G. Belgaï-CD54

siphonne les potentiels. Dans les territoires ruraux, ce sont les questions de mobilité et de vieillissement de la population qui complexifient la situation ; de désertification avec l'attractivité urbaine au détriment de la vie à la campagne ; d'absence de structures dans le domaine du soin. Autant de situations qui accentuent le phénomène.

À cela, s'ajoutent des problématiques démographiques, avec notamment des départs à la retraite non remplacés. À ces réalités locales se conjuguent des faits de société : transformation des attentes des jeunes générations, précarisation des parcours professionnels et besoin légitime d'une qualité de vie au travail jugée incompatible avec les exigences de ces métiers et de leurs contraintes. Trop longtemps en manque de reconnaissance, ils souffrent de représentations de genre (essentiellement occupés par des femmes). Un biais à déconstruire pour leur attractivité.

## Les Départements en première ligne

Ils assurent le rôle de chef de file des solidarités humaines. En plus des tensions bien connues dans le domaine de la santé, les équations sont difficiles à résoudre et leurs marges de manœuvre se réduisent.

Les besoins augmentent et les emplois ne sont pas pourvus avec des conséquences impensables : des plans d'aide ou d'accueil qui peinent à être mis en œuvre. Pour les personnes âgées ou en situation de handicap, le Département est passé en quelques années de 300 à plus de 1 000 postes non pourvus.

Pour la protection de l'enfance, ce sont près de 200 assistants familiaux qui manquent avec des besoins de placement qui augmentent chaque année. Dans ce contexte, le Département se bat chaque jour pour tenir et compenser avec une priorité : maintenir le service au public.

### Agir, optimiser, mobiliser...

Alors le Département agit et pas seul : il renforce les partenariats, il forme, il informe. Les acteurs se mobilisent : collectivités, associations, établissements. Les liens se renforcent, comme avec l'Institut régional de formation des travailleurs sociaux (IRTS) ou les services d'aide à domicile.

Des actions spécifiques sont tournées vers les jeunes (création d'un centre de formation aux métiers du social) et les personnes en reconversion. Beaucoup est fait par les employeurs, dont le Conseil départemental, pour faire connaître, former, fidéliser. Ici résoudre les problèmes de mobilité, là optimiser l'organisation ou encore faciliter les modes de garde pour les enfants.

### Un enjeu de société

Face à cette crise, la mobilisation est générale. C'est un enjeu de société pour les bénéficiaires, mais aussi pour celles et ceux qui ont la vocation pour ces métiers. Ils sont porteurs de sens. Ils méritent d'être valorisés, mis en lumière car leur engagement change des vies.



Ces métiers sont de beaux métiers, dont celles et ceux qui les occupent peuvent être fiers.

« Nous savons que les métiers de la protection de l'enfance sont exigeants. Ils demandent un engagement de tous les instants pour accompagner des enfants au quotidien, leur permettre d'évoluer, de grandir, de se réparer malgré des parcours de vie difficiles. Nous avons engagé une série de mesures pour mieux les faire connaître, en améliorer les conditions au quotidien. Il faut valoriser ces métiers, permettre du répit, avec des congés sans aucun enfant accueilli. Ces métiers sont des missions précieuses pour les enfants. »

**Marie-José Amah**, vice-présidente déléguée à la Protection de l'enfance, aux Familles et à l'Égalité femme - homme

## ENTRETIEN AVEC • • • • • • • • • • • • • • • •

### CHAYNESSE KHIROUNI



« Prendre soin, accompagner, protéger : c'est ce qui fait tenir une société. Ces métiers méritent reconnaissance et moyens. »

#### Pourquoi la crise des métiers de l'humain ne doit pas être ignorée ?

Parce qu'elle touche à l'essentiel : la capacité de notre société à prendre soin. Derrière ces métiers, il y a des personnes âgées qui veulent rester chez elles, des enfants à protéger, des personnes en situation de handicap, des familles qui tiennent grâce à une présence, un passage, une écoute. Or, quand il manque des professionnel·le·s, ce ne sont pas des « lignes de service » qui se dégradent : ce sont des vies qui se compliquent. Et je le dis clairement : on ne peut pas, d'un côté, parler de cohésion, et de l'autre, laisser s'installer l'épuisement et l'invisibilisation de celles et ceux qui font tenir le quotidien.

#### Quels efforts ont été engagés ?

Il y a eu des avancées, notamment des revalorisations salariales et des dispositifs pour soutenir la qualité de l'emploi. C'est indispensable. Mais ce n'est pas suffisant, parce que la crise est aussi une crise de reconnaissance et de conditions de travail. On a applaudi pendant le confinement, puis on a trop vite tourné la page. Il faut une prise de conscience durable : ces métiers sont essentiels, donc ils doivent être traités comme essentiels, dans l'organisation, dans le temps accordé, dans le respect, dans les moyens.

#### Que fait le Département ?

D'abord, nous assumons notre responsabilité de chef de file des solidarités : ne pas commenter la crise, mais agir au plus près du réel. Concrètement, nous travaillons avec les employeurs, les associations, les acteurs de l'insertion et de la formation pour sécuriser des parcours, ouvrir des portes d'entrée simples et lever ce qui bloque : mobilité, garde d'enfants, reprise d'activité qui fragilise un budget, manque d'information. Et nous faisons un choix politique : ne pas stigmatiser, mais faire confiance et accompagner celles et ceux qui veulent se remettre en mouvement.

#### Cela s'est-il traduit par des initiatives en particulier ?

Oui. Nous voulons sortir des logiques « one shot » et aller vers des démarches qui permettent de tester avant de s'engager. Depuis 2025, la plateforme vocationnelle VOCASOINS, portée par l'AFPA dans le Grand Nancy, propose une découverte progressive et immersive des métiers de l'aide à la personne. Dans le territoire de Brie, le partenariat avec Human & Tech facilite l'accompagnement et la formation vers les métiers du soin. En un an, ces actions ont permis de mobiliser 250 allocataires du RSA, sans compter les mises en relation via l'insertion par l'activité économique (IAE).

#### Un mot pour celles et ceux qui hésitent ?

Ces métiers sont exigeants, oui. Mais ils sont aussi utiles, profondément humains, et ils donnent du sens au quotidien. Si vous cherchez un travail où l'on n'est pas un numéro, où chaque geste compte, où l'on contribue concrètement au faire société, alors c'est le moment d'oser : se renseigner, tester, faire une immersion, rencontrer des équipes. La Meurthe-et-Moselle a besoin de ces vocations, et elle saura les accompagner. ■



#### Une coopération pour répondre aux tensions dans les métiers du soin et du lien

« Le Conseil départemental veut remobiliser les publics vers les métiers du lien et du soin. Ces métiers sont aujourd'hui en forte tension alors que les besoins ne cessent de croître et que les recrutements sont difficiles. Les leviers nationaux, bien que significatifs, ne suffisent pas. Nous misons sur l'articulation des actions existantes, le renforcement des coopérations locales et l'accompagnement des publics mobilisables pour répondre aux attentes des employeurs et des personnes vulnérables qui dépendent de ces professionnel·le·s au quotidien. Une démarche porteuse de sens, qui conjugue emploi, inclusion et solidarité. »

Annie Silvestri, vice-présidente déléguée à l'Insertion et à la Lutte contre le non-recours

282

Le nombre d'allocataires du RSA ayant bénéficié d'un dispositif particulier créé par le Département. Il permet de cumuler sous conditions (page 14) le RSA avec une rémunération. Le nombre de bénéficiaires est passé de 81 à 282.

« Cela démontre la forte mobilisation des personnes allocataires du RSA vers l'emploi et le levier que procure le maintien du RSA dans leur engagement », précise Annie Silvestri, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à l'Insertion et à la Lutte contre le non-recours.

## TÉMOIGNAGE

#### Sabrina SOUSA-FREITAS, assistante familiale au Département

« Maman d'une adolescente atteinte d'un trouble du spectre autistique, j'ai dû arrêter mon emploi à son entrée au collège. L'idée de devenir assistante familiale me trottait dans la tête depuis longtemps. Je me suis finalement lancée en 2023, c'était une évidence. Après plusieurs entretiens, notamment avec la psychologue du Département, j'ai obtenu mon agrément et postulé au Conseil départemental qui m'a embauchée. Après une première formation de sensibilisation de 60h, on rentre dans le vif du sujet avec une formation de 240h (420h depuis 2025) pendant laquelle on peut accueillir un enfant. Au début de la formation, j'ai bénéficié du RSA et du maintien de mon salaire. Sans ça, en maman solo, je n'aurais pas pu m'engager dans cette aventure.

On m'a confié un bébé qui a aujourd'hui 10 mois. C'était un choix personnel, le choix de la stabilité en rapport avec ma situation familiale et le handicap de ma fille. C'est aussi plus simple pour poursuivre la formation et prendre le temps de s'armer de tous les outils pour comprendre les futurs enfants, avec toute la complexité d'élever un bébé bien sûr ! J'ai la responsabilité de créer du lien affectif avec lui, c'est la base de tout. Les bébés sont des éponges et ressentent tout ce qui se passe autour d'eux, j'avais donc un peu d'appréhension au début. Mais finalement, sa présence et ses besoins ont transformé ma fille autiste qui s'est sentie plus responsable, plus grande. Ça l'aide beaucoup et ça m'a permis de lâcher du lest. On a donné un peu à ce bébé, il nous a rendu énormément.

Ce que je voudrais dire aux futurs assistants familiaux, même si je n'en suis qu'à mes débuts, c'est qu'on n'est pas seul. En plus des échanges qu'on peut avoir avec nos consœurs et confrères, je peux compter sur mon binôme. Le mien, c'est une femme qui habite dans le village d'à côté. Quand je suis en formation, en vacances ou en période de répit, c'est elle qui s'occupe du bébé. Enfin, il faut être sûr de son choix et être solide, parce que ce n'est pas qu'un métier, c'est un choix de vie. »

#### FOCUS SUR LE MÉTIER D'ASSISTANT·E FAMILIAL·E



# TÉMOIGNAGE

**Céline BOTTACHI SPOR,**  
assistante de vie (ADMR)

« Je suis embauchée par l'ADMR depuis un peu plus d'un an. J'étais mère au foyer et fière de l'être mais quand mes enfants ont grandi, je me suis retrouvée un peu seule à la maison, alors j'ai eu envie de changer de carrière. Avant de rentrer en formation, j'ai demandé à faire une immersion à l'ADMR. Cela permet d'être sûre de son choix et d'avoir déjà quelques notions de terrain avant de commencer l'apprentissage du métier. Ensuite, j'ai commencé ma formation pendant laquelle on apprend tous les gestes et les protocoles pour s'occuper des personnes car clairement, ça ne s'improvise pas ! Coucher ou lever une personne à mobilité réduite, si on ne sait pas faire, on se retrouve vite démunie. De plus, dès la formation, on est amené à travailler en situation réelle, de manière encadrée bien sûr, mais avec de vraies personnes. C'est un plus pour la suite. Ce qui m'a aussi aidée financièrement, c'est de pouvoir cumuler le RSA avec mon salaire de stagiaire en formation. Autre avantage avec l'ADMR, c'est que nous avons des véhicules à disposition pour assurer les missions. Je travaille 24h par semaine, ce qui me laisse du temps pour m'occuper de mes enfants. Il ne faut pas se mentir, c'est un métier prenant, exigeant, avec des trajets et un planning à respecter, il faut être organisé. Mais on est très bien accompagné. Il y a des personnes plus difficiles que d'autres dont il faut s'occuper mais j'avais déjà un peu la fibre du contact, ça m'a aidée, surtout au début. Aujourd'hui, je ne regrette pas mon choix, au contraire. Quand on aime le contact comme moi, on apprend beaucoup des autres. C'est important de garder du recul et de rester professionnelle, mais il ne faut pas oublier qu'on est tous humain. On rentre dans l'intimité de quelqu'un qui se sent parfois un peu seul, ça crée forcément du lien. Les personnes ont vécu tellement d'expériences, quand on sait les écouter, elles nous transmettent un peu de leurs savoirs et de leur histoire. »

**FOCUS  
SUR LE MÉTIER  
D'AIDE À DOMICILE**



**Nous devons agir...  
et agir vite**

« Les femmes et les hommes qui consacrent leur énergie et leur créativité à accompagner les personnes en perte d'autonomie ne doivent pas s'épuiser faute de soutien, de reconnaissance ou à cause de conditions de travail difficiles. Ce combat est le nôtre : il s'agit de défendre des métiers essentiels, qui portent nos valeurs de solidarité. Nous devons changer de regard : le grand âge ne doit pas être pensé comme une étape isolée, mais comme une continuité de vie. C'est notre responsabilité collective que de reconnaître les métiers qui accompagnent cette étape. »

**Catherine Boursier**, vice-présidente déléguée à l'Autonomie

**Le cumul RSA / métiers du lien : c'est possible !**

**En Meurthe-et-Moselle, des allocataires du RSA peuvent conserver leur revenu tout en retrouvant un emploi ou une formation dans des secteurs d'activité éligibles. Le Département fait même un effort supplémentaire pour les métiers de l'aide à la personne et les métiers du soin et de l'accompagnement. Le plafond annuel maximum autorisé est de 600 heures travaillées par an contre 300 heures pour les autres secteurs. L'objectif est de pouvoir reprendre un emploi ou une formation sans fragiliser son budget et de soutenir les filières qui rencontrent des difficultés de recrutement.**

**Contactez gratuitement le : 0 801 802 800 pour vous informer.**

# PAROLES DE RECRUTEURS

**Caroline Sarrazin est directrice de l'association ADAPAH Nord (aide à domicile). La structure compte environ 280 salarié-e-s et accompagne plus de 1 200 personnes.**

**Recherchez-vous des salarié-e-s ?**

On recrute en permanence. Globalement, nous réussissons à répondre aux besoins des personnes âgées et de celles en situation de handicap dans le Pays-Haut. Mais cela se complique pour répondre positivement aux nouvelles demandes.

**Quelle est la tendance de ces dernières années ?**

Nous constatons une baisse de nos effectifs car en plus d'être frontaliers, avec des personnes qui préfèrent de meilleurs salaires au Luxembourg, nous devons faire face à des départs à la retraite. Nous essayons aussi de fidéliser nos aides à domicile. Car nous ne sommes pas sur des métiers classiques, et au final, ce qui motive, c'est la fibre sociale, l'envie d'aider les autres.

**Dans le Pays-Haut, on fait des miracles... comme on peut.**

**Que faites-vous pour recruter ?**

Nous communiquons par tous les moyens possibles. Nous allons également au-devant des candidats potentiels, en essayant d'être présents partout dans notre territoire. Nos équipes administratives se rendent sur les marchés, dans les forums de l'emploi. Nous intervenons aussi en milieu scolaire, sur les réseaux sociaux : tout est bon pour faire connaître le métier d'aide à domicile et mettre en avant les efforts que nous faisons en termes de formation, de rémunération, de mobilité. Nous sommes le plus transparent possible.

**Pensez-vous que ces efforts sont suffisants ?**

Malheureusement non. Il y a de plus en plus de personnes à accompagner au quotidien. Avec des situations plus complexes. Au début, on pense qu'on va faire du ménage, des courses, tenir compagnie. Mais ce n'est pas que cela. Nous proposons ainsi des dispositifs individualisés pour accompagner sereinement nos équipes vers des missions plus techniques.

**Le problème se pose partout en France.**

**Quel est votre avis ?**

Je pense qu'il faudrait une prise de conscience suffisante à l'échelle nationale. On sent bien qu'il faudrait une refonte globale, accorder plus de moyens pour que nous puissions faire ce qui nous anime : aider l'autre, dans un contexte où le rapport au travail a évolué.

**Employeur des familles d'accueil pour les enfants confiés par la justice, le Département fait face à une tension importante sur le nombre de professionnel-le-s disponibles, alors même que les besoins de protection de l'enfance augmentent. On fait le point avec Michèle Pilot, vice-présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle déléguée aux Ressources humaines.**

**La mission d'accueil familial est-elle en difficulté ?**

Oui, car elle peine à recruter malgré l'importance de ce métier et son engagement dans l'avenir de la société. Au cours des 5 prochaines années, 70 % de l'effectif actuellement en activité devrait prendre sa retraite. Ce n'est pas une particularité de notre département mais une tendance nationale. Les perspectives sont contrastées. Les besoins vont rester élevés dans les années à venir, mais nous travaillons activement à renforcer l'attractivité du métier et à sécuriser les parcours professionnels. L'enjeu est double : recruter de nouveaux professionnels et fidéliser ceux déjà en poste.

**Quelles actions mène le Département pour recruter ?**

Des campagnes de communication pour mieux faire connaître le métier, des temps d'information dans les territoires de Meurthe-et-Moselle, un travail sur la valorisation du métier, de ses compétences et de son rôle essentiel auprès des enfants ainsi qu'un accompagnement renforcé des candidats tout au long du parcours d'agrément

et de formation. Les difficultés sont multiples : c'est un métier exigeant avec une image parfois méconnue ou idéalisée, dans un contexte sociétal qui rend l'engagement sur le long terme plus complexe. À cela s'ajoutent des attentes accrues en matière d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

**Quels sont les impacts de cette pénurie ?**

Cette pénurie génère une tension permanente sur le dispositif : moins de souplesse pour répondre aux urgences, des solutions d'accueil parfois transitoires et une sollicitation accrue des professionnel-le-s en poste. De plus, certains territoires sont plus fragilisés, notamment les zones rurales en raison de déserts médicaux ou de saturations des dispositifs de soins. Dans le Grand Nancy, nous avons des besoins auxquels nous peinons à répondre alors que le milieu urbain semble plus favorable à l'accompagnement global.

# PAROLES DE FORMATEURS

L'Institut Régional du Travail Social de Lorraine (IRTS) propose 27 formations et accueille 2 800 apprenants chaque année. Il observe les évolutions du secteur social et médico-social. Sandrine Waloczczyk, directrice adjointe en charge du développement et de la prospective, et Stéphanie Mélis, responsable des affaires juridiques, répondent à nos questions.

## Le choix des métiers du social

Depuis quelques années, et plus encore après la période du Covid, nous constatons une baisse du nombre de candidats. Pourtant, cette crise a aussi révélé l'importance de la solidarité et de l'engagement. Les métiers du social sont mal connus, notamment par les jeunes, alors qu'ils offrent des parcours riches, utiles et profondément humains.

### Avez-vous une explication ?

Plusieurs facteurs se cumulent. Les métiers du social sont souvent évoqués dans l'actualité à travers des situations difficiles. On parle moins des réussites, des parcours reconstruits, du sens que ces métiers apportent au quotidien. Les questions de rémunération et l'évolution du rapport au travail entrent aussi en ligne de compte.

### Quels signaux avez-vous pu observer ?

Des parcours de formation plus courts ou des réorientations précoces. Cela révèle surtout une méconnaissance des métiers du social avant l'entrée en formation. Nous travaillons de plus en plus avec les employeurs pour proposer des temps d'immersion en amont car il est essentiel de lever les freins. De plus, de nombreux apprenants sont confrontés à la précarité, ce qui peut compliquer leur parcours. Mais les métiers du social attirent aussi des personnes motivées par l'envie d'être utiles, d'exercer un métier fondé sur la solidarité, l'engagement et le respect de l'autre.

### La manière de former a-t-elle évolué, elle aussi ?

Oui, clairement. Toutes nos formations reposent sur l'alternance, avec une forte présence sur le terrain, ce qui favorise l'acquisition de compétences concrètes et l'insertion professionnelle. Nous accordons également une grande importance à l'accompagnement et à la sécurisation des parcours. En Meurthe-et-Moselle, les partenariats avec le Département et les employeurs fonctionnent particulièrement bien, comme à Longwy où une antenne de l'IRTS s'est implantée pour répondre aux besoins du territoire. Les métiers de l'humain sont indispensables aujourd'hui et le resteront demain.



© S. Atteneot-CD54

**Dans le territoire Grand Nancy, le Service territorial insertion (STI) du Département propose un dispositif de découverte des métiers, à la croisée des politiques publiques de l'insertion et de l'autonomie : la plateforme**

**Vocasoins. Ce n'est pas une formation, mais une expérience immersive et surtout progressive pour découvrir les métiers de l'aide à la personne.**

## découvrir les métiers pour susciter des vocations

métiers de l'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap, à domicile ou en structure.

« Elle est ouverte à tou-te-s les habitant-e-s de la métropole et en priorité aux allocataires du RSA. Elle ouvre d'ailleurs, dans certains cas, à d'autres outils et dispositifs qui simplifient la reprise d'activité des personnes en insertion : prise en charge des repas et des déplacements ou des frais liés à la mobilité, accompagnement à la présentation de soi, cours de langue, aide à la garde d'enfants.



© S. Atteneot-CD54

Le but, c'est aussi de lever les freins », souligne Hanane Machkour, responsable adjointe du STI Grand Nancy. C'est un parcours d'accompagnement progressif durant lequel on peut tester pour comprendre ce qu'impliquent ces métiers au quotidien, échanger avec des professionnel-le-s et des employeurs. « La première étape, c'est oser. On touche à la porte, on franchit le pas. Sur trois jours, on découvre les métiers en visitant des structures ou en se mettant dans la peau de quelqu'un en perte d'autonomie, précise Frédérique Tabuteau, responsable de l'accompagnement des parcours à l'AFPA. Qu'ils soient orientés par France Travail, le Département ou la Mission Locale, le principe, c'est le volontariat des candidats, c'est flexible, pas de feuille d'emargement », insiste-t-elle.

**91 personnes** ont osé

**15 % d'hommes** inscrits

**25 participant-e-s** ont retrouvé un emploi ou accédé à une formation qualifiante

Deuxième étape, les volontaires « essayent », ils sont mis en situation dans des structures, apprennent les bases des métiers sur un plateau technique. « On va plus loin dans les premiers gestes et les postures. Comment se comporter mais aussi comment se positionner, car déplacer une personne ne s'improvise pas, avance Nadine Kowal, conseillère transition à l'AFPA et ancienne assistante de vie qui aime transmettre son expérience. Je vais essayer de les amener au plus près de ce qui les attend. Ça permet aussi de casser les préjugés sur ces métiers », poursuit-elle.

Dernière étape : l'accès à un emploi ou une formation. Marie-José témoigne : « Je savais que je voulais travailler dans ce secteur mais j'avais encore des doutes. Vocasoins m'a vraiment éclairée. Tout ce que j'ai appris m'a aussi donné une longueur d'avance pour la suite. Aujourd'hui, je suis assistante de vie aux familles avec un titre professionnel. Je me sens utile. On est parfois le seul contact de la journée pour les personnes qu'on accompagne. On leur apporte un peu de lumière. »

# CHIFFRES CLÉS

**18 110 postes dans les métiers de la santé humaine et de l'action sociale** actuellement vacants en Meurthe-et-Moselle (317 500 postes sont concernés en France)

**35 000 postes non pourvus** chez les employeurs associatifs du sanitaire, social et médico-social (30 000 il y a 5 ans)

**63 % des recrutements** sont jugés difficiles par les employeurs

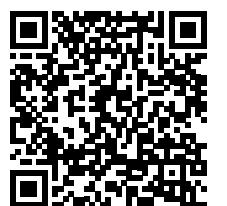
**6 Le nombre de métiers où les difficultés de recrutement sont les plus fortes :** aide à domicile, auxiliaires de vie, aides-soignants, infirmiers, sages-femmes et éducateurs spécialisés.

**87 % des établissements pour la petite enfance** signalent des tensions majeures, notamment pour les auxiliaires de puériculture et les éducateurs de jeunes enfants.

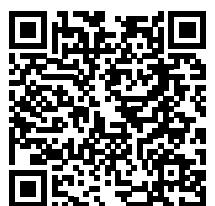
**3 raisons souvent évoquées pour expliquer ces difficultés :** les conditions de travail, la rémunération, la fuite des diplômé-e-s.

## DEVENIR

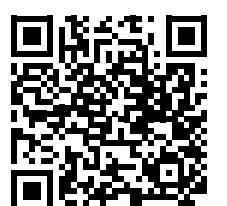
### ASSISTANT-E MATERNEL-LE



### ACCUEILLANT-E FAMILIAL-LE



### ASSISTANT-E FAMILIAL-LE



### PROCHE AIDANT-E



## LE DÉPARTEMENT EST À VOS CÔTÉS

- > Autonomie
- > Aide sociale à l'enfance
- > Protection maternelle et infantile
- > Accompagnement social

## RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

Une équipe de professionnel·le·s du domaine médico-social y offre à chaque habitant·e un accueil de proximité et un accompagnement adapté.



@departement54  
**meurthe-et-moselle.fr**

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
48 esplanade Jacques-Baudot - CS 900 19  
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54